

COPMA - Droit de la protection de l'enfant, Guide pratique (avec modèles)

Brève description

La COPMA édite différents ouvrages standard concernant la mise en pratique de la protection de l'enfant et de l'adulte. En 2012 est paru le « Droit de la protection de l'adulte – Guide pratique (avec modèles) ». Dans un deuxième temps, il faut maintenant publier un ouvrage analogue concernant la protection de l'enfant. Cette publication doit être largement l'œuvre des mêmes auteurs et se présenter sous une forme identique. Ceci explique que le titre soit également analogue : **COPMA – Droit de la protection de l'enfant – Guide pratique (avec modèles)**.

La publication sera éditée par les éditions DIKE et **paraïtra** en allemand (janvier 2017) et en français (juin 2017), les modèles également en italien (mars 2017). Le livre comprendra aussi un CD avec les modèles [Word] et des tableaux [PDF] (éventuellement également une version à télécharger).

Le Guide pratique **remplace le recueil de modèles Droit de l'enfant et de l'adoption** dont la 4ème édition (allemand), respectivement la 2ème édition (français), ont été publiées en 2005. Pour le contenu (texte, modèles), on pourra et devra se référer à ce dernier recueil. La structure, la composition et la présentation seront analogues à celles du Droit de protection de l'adulte – Guide pratique.

Le Guide pratique est conçu comme **un ouvrage de référence et un livre de travail orienté sur la pratique**; il offre des aides fondées sur la théorie pour la mise en œuvre du droit dans la pratique. Les exemples se réfèrent à la pratique actuelle (les APEA et les curateurs professionnels sont invités à mettre à disposition comme annexes des exemples éprouvés ainsi que des check-listes).

Le **thème central** de l'ouvrage est consacré aux effets des dispositions légales sur les tâches des APEA, services d'enquêtes sociales et curateurs professionnels (quelles questions juridiques et méthodologiques se posent, sur quels principes se basent-ils ?).

Cet ouvrage doit permettre de créer, respectivement de réunir, des standards permettant une application unifiée à l'ensemble de la Suisse, au-delà des frontières linguistiques, ainsi qu'une mise en œuvre unifiée des dispositions légales de base. Il tiendra compte des modifications législatives intervenues le 1.1.2013 [représentation de l'enfant], 1.7.2014 [instauration du principe général de l'autorité parentale conjointe] et le 1.1.2017 [droit à l'entretien].

Lecteurs visés et auteurs

Les lecteurs visés par la publication sont en première ligne les APEA (y compris les services de soutien spécialisés tels que les services d'enquêtes juridiques et sociales) de même que les services d'enquêtes sociales externes et les curateurs professionnels. L'ouvrage s'adresse ensuite à d'autres acteurs, qui s'intéressent aux mesures et à la procédure de la protection de l'enfant, en particulier aux services de psychologie scolaire ou de pédo-psychiatrie, aux services sociaux officiels et privés, aux centres de conseils pour la jeunesse et la famille, aux homes d'enfants, etc.

Le **collectif des auteurs** est composé de manière interdisciplinaire et comprend 15 personnes. Il s'agit de spécialistes rompus à la pratique de la protection de l'enfant, disposant de compétences scientifiques sur les plans juridique, méthodologique et psychologique. Les auteur(e)s travaillent ensemble au sein du collectif et peuvent procéder à des échanges bilatéraux entre eux au sein du groupe. Des séances de coordination réunissent les auteur(e)s au cours desquelles sont discutés les exemples, des questions générales de délimitation ainsi que certaines parties de textes spécialement importantes. Des chapitres particuliers sont rédigés par des groupes interdisciplinaires d'auteur(e)s, alors que pour d'autres chapitres intervient un échange bilatéral entre auteur(e)s ou au sein du groupe d'auteur(e)s.

La **direction du projet**, la mise en forme du contenu et la coordination entre les auteur(e)s et avec l'éditeur incombent à la Secrétaire générale de la COPMA.

Réalisation de l'ouvrage

Le livre se distingue par une **langue facilement compréhensible**. Il se compose, environ pour la moitié, de textes comprenant les bases juridiques, psychologiques et de méthodologie du travail social ainsi que, pour l'autre moitié, de **modèles de décisions et de tableaux**. Ces derniers fournissent, sur le plan de la forme et du contenu, des indications pour une mise en œuvre correcte des bases juridiques.

Concernant le contenu, l'ouvrage se réfère au Recueil de modèles Droit de l'enfant et de l'adoption, alors que pour la forme, il se réfère au Droit de la protection de l'adulte – Guide pratique (avec modèles). Dans diverses parties, on peut et on doit renvoyer au Droit de protection de l'adulte – Guide pratique; le Droit de protection de l'enfant – Guide pratique est conçu comme un ouvrage complémentaire, mais qui doit néanmoins pouvoir se lire indépendamment.

Les contenus des différentes contributions sont **centrés** sur les questions importantes qui se posent **aux APEA, aux services d'enquêtes sociales ainsi qu'aux mandataires**. L'ouvrage ne vise pas à être un commentaire exhaustif, ni une explication détaillée comprenant des avis de doctrine; il est axé avant tout sur la mise en pratique des principes juridiques de base.

Les différents chapitres sont rédigés sur la base d'un **schéma** uniforme :

- Chapeau : bases légales et références bibliographiques;
- Partie principale: présentation et explication des bases légales et mise en relation de celles-ci avec les connaissances de base psychologiques et de méthodologie du travail social;
- Intégration d'exemples, de tableaux et de check-listes, ainsi que d'encadrés comprenant les éléments essentiels sur lesquels l'attention doit être attirée.

L'ouvrage débute par des explications générales consacrées à la protection de l'enfant (notion de l'intérêt de l'enfant, principes, buts et conditions). Il se poursuit par l'explication du système des mesures de droit civil, concrétisé par de nombreuses décisions modèles. Les chapitres suivants sont consacrés aux tâches des APEA dans le cadre des enquêtes, respectivement des curateurs professionnels dans l'exécution de leur mandat. Suivent des explications séparées de la procédure et du droit de l'enfant, toutes deux dans des chapitres distincts. En conclusion figurent des thèmes transversaux tels que le placement hors de la famille ou les bases du développement psychologique.

Sommaire provisoire (environ 400 pages)

<p>I. Protection de l'enfant (140 pages)</p>	<p>1. Généralités sur la protection de l'enfant 2. Le système des mesures 3. Enquête et décision 4. Exécution de la mesure</p>
<p>II. Procédure (65 pages)</p>	<p>5. Principes et garanties de procédure 6. Compétence territoriale et matérielle 7. Audition, représentation en procédure, tentative de médiation, expertise 8. Application par analogie des dispositions du droit de protection de l'adulte 9. Collaboration des différents acteurs</p>
<p>III. Droit de l'enfant (104 pages)</p>	<p>10. Statut juridique de l'enfant 11. Naissance du rapport de filiation 12. Autorité parentale 13. Représentation de l'enfant 14. Entretien 15. Relations personnelles 16. Patrimoine de l'enfant</p>
<p>IV. Annexes (91 pages)</p>	<p>17. Placement hors de la famille 18. Statistique 19. Bases du développement psychologique 20. aspects internationaux Index</p>